



**DECISION
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITE**

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version /Date Crédation: 1.0/Décembre 2021

Page 1 sur 1

13 DEC 2024 DECISION N° 12322/24/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAM/AH DU DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°117/24/AONO/SDCC/CIPM DU 25/10/2024 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE + GUERITE AUTOUR DU SITE DE YAGOUA 747,35 ML (LOT 1) ET DE MAYO GALKE (LOT 2)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu** L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu** La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu** Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;
- Vu** la Résolution N°17/SODECOTON/CA/PCA du 29 décembre 2023 portant adoption de la directive de gestion des marchés de la SODECOTON ;
- Vu** La Résolution N°18/SODECOTON/CA/PCA du 29/12/2023 portant délégation de certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;
- Considérant** Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°117/24/AONO/SDCC/CIPM du 25/10/2024 pour les travaux de construction de la clôture + guérite autour du site de Yagoua 747,35 ml (lot 1) et de Mayo Galke (lot 2) ;
- Considérant** La Lettre N°138/24/SDCC/CIPM du 11/12/2024 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conformes au dossier de consultation.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

MCHAUDOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA

Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm

Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03

Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification





**COMMUNIQUÉ
D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITÉ**

Enregistrement

Référence : **DAMP-EN-P07-19**

Version /Date Crédation: 1.0 / **Juin 2022**

Page 1 sur 1

12323

13 DEC 2024

**COMMUNIQUE N° _____/24/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAM/AH DU _____
PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°117/24/AONO/SDCC/CIPM DU 25/10/2024 POUR LA
MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE + GUERITE
AUTOUR DU SITE DE YAGOUA 747,35 ML (LOT 1) ET DE MAYO GALKE (LOT 2)**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Par Décision N° _____/24/DG/DAG/S-DAMP/DMP/SCSAM/AH du _____ l'Appel d'Offres National Ouvert N°117/24/AONO/SDCC/CIPM/ du 25/10/2024 est déclaré infructueux, conformément aux dispositions de l'article 52 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018, l'Appel d'Offres susmentionné pour offres reçues non conformes au dossier de Consultation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus pour les motifs ci-après sont priés de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci seront détruites. Il s'agit de :

Lots	SOUMISSIONNAIRE	MOTIFS
Travaux de construction de la clôture + guérite autour du site de Yagoua 747,35 ml (lot 1) et de Mayo Galke (lot 2)	BET GROUP STEPH	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif à la note technique (note obtenue 35/100, inférieure au minimum requis de 75/100)
	GROUPEMENT ETS SOFOME INGENIERIE/ETS SIFCAM	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Attestations de non-conformité fiscale et d'immatriculation non régularisées dans le délai imparti)
	GROUPEMENT METHOD & ENGINEERING	Eliminé pour non satisfaction du critère éliminatoire relatif aux pièces administratives (Attestations de non-conformité fiscale et d'immatriculation non régularisées dans le délai imparti)

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM/SDCC
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

MHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000 F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H

Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél. 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

ISO 9001:2015

BUREAU VERITAS
Certification

